

Avis d'Appel Public à la Concurrence ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **jeudi 19 octobre 2023 à 19:01**

F-PF-1363557 20/11/23 *Avis en attente de pli*

202308091159 16/10/23 **Procédure Ouverte**

Service : SAM / Marleine Abdallah

Travaux d'extension du quai 12 - Lot 3 : Fournitures des équipements

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 16/10/23	19/10/23	706	2	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale 16/10/23 à 21h12	19/10/23 3/3	23-144905	<u>2023_292</u>
JOUE	Intégrale 16/10/23 à 21h12	2/3		
France Antilles - Ed. Guadeloupe	Intégrale 19/10/23 à 08h40	1/3		

Service : SAM

Référents : Marleine Abdallah

Classification CPV :

Principale : **34931000** - Équipement pour port

Complémentaires : **34516000** - Défenses d'accostage

34931100 - Installations d'amarrage

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

GRAND PORT MARITIME GUADELOUPE

M. Jean-Pierre Chalus - Président du Directoire

Quai Ferdinand de Lesseps

97165 Pointe à Pitre cédex

SIRET 79453852000014

[w](#) Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) de l'entité adjudicatrice : Activités portuaires ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	Travaux d'extension du quai 12 - Lot 3 : Fournitures des équipements
Référence	202308091159
Type de marché	Fournitures
Mode	Procédure ouverte
Code NUTS	FRY10
Lieu principal de livraison	Jarry 97122 Baie-Mahault
Durée	11 mois

Description	La prestation consiste à fournir les équipements de l'extension du quai 12 (défenses, bollards, échelles) qui seront mis en place par le lot n°1 Génie civil.
Code CPV principal	34931000 - Équipement pour port
Code CPV complémentaire	34516000 - Défenses d'accostage 34931100 - Installations d'amarrage
Forme	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui Division en lots : Non Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 1 000 000,00 €
Options	Oui Voir article 6.4 du CCAP
Reconductions	Non
Conditions relatives au contrat	
Cautionnement	Retenue de garantie : 5 %
Financement	Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Délai de paiement 30 jours, dans les conditions de l'article R 2192-10 du Code de la Commande Publique. Financement sur le budget propre du GPMG. Ordonnateur : Président du Directoire du GPMG. Comptable Assignataire : Agent Comptable du GPMG. Avance forfaitaire de 5 % prévue
Forme juridique	Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande publique, la prestation ne pouvant souffrir d'aucune défaillance.
Autres conditions	Conditions particulières d'exécution : Non
Conditions de participation	<p>Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :</p> <p>Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions : - Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus</p> <p>Capacité économique et financière : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre</p>

d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Pouvoir ou habilitation à engager l'entreprise
- Présentation d'une liste de prestations exécutées au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

En outre, Le candidat produira à l'appui de son offre :

- Acte d'engagement complété et signé
- Bordereau de prix unitaires signé
- Cahier des clauses administratives particulières signé
- Cahier des clauses techniques particulières signé
- Détail quantitatif estimatif complété
- Mémoire technique et méthodologique

Marché réservé : Non

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Oui

Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Offres

Remise des offres le **20/11/23 à 12h00 heure locale de l'acheteur** au plus tard,
soit le **20/11/23 à 17h00 heure de Paris** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 21/11/23 à 09h00

Lieu : Pointe à Pitre Cédex

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service DUME

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Conformément à l'article R2132-2 du Code de la Commande publique, le dossier de consultation est mis à disposition par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.info>.

Renseignements administratifs : Grand Port Maritime de la Guadeloupe
- Mme Marie-Josée TRAMIS - tél: 0590686292 - Courriel : marchespublics@port-guadeloupe.com.

Plan de sous-traitance :

Conformément aux dispositions de l'article 73- 3ème alinéa, de la loi no 2017-256 du 28.2.2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer et portant autres dispositions en matière sociale et économique et du décret no 2018-57 du 31.1. 2018 pris pour l'application du 3ème alinéa de l'article 73 à compter du 1.4.2018, les soumissionnaires:

1. Doivent présenter un plan de sous-traitance prévoyant le montant et les modalités de participation des PME locales;
2. Ce plan de sous-traitance doit notamment indiquer les modalités de participation des PME locales à l'exécution du contrat, il doit comporter, pour chacune des entreprises concernées, les informations prévues par la déclaration de sous-traitance;
3. Dans le cas où le soumissionnaire n'a pas prévu de sous-traiter à des PME locales, il est tenu d'en préciser les motifs dans le plan.

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; Pour les marchés et accords-cadres passés selon une procédure formalisée, la signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 16 jours, à compter de la date de la notification de rejet et d'attribution (11 jours en cas de notification par voie électronique).

- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;

- Soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Marché
périodique :

Non

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr

34, chemin des Bougainvilliers

97100 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 81 45 38

greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

<http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE

34, chemin des Bougainvilliers

97100 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 81 45 38

greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

<http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

Envoi le 16/10/23 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : France Antilles - Ed. Guadeloupe